

alors souvent par l'imprévoyance des fumeurs et flambait pendant des mois entiers. Chacun se plaignait, jurait, tempêtait contre la maudite savane. Toutefois il faut dire que si elle avait beaucoup d'ennemis, elle avait aussi de chauds partisans. José (sobriquet donné aux cultivateurs), tenait à sa savane par des liens bien chers : son défunt père y avait brisé un harnais, son défunt grand-père y avait laissé les deux roues de son cabrouet, et s'était éreinté à la peine ; enfin son oncle Baptiste avait pensé y brûler vif avec sa gueulle. Aussi le grand-voyer, M. Destimauville, rencontra-t-il beaucoup d'opposition, lorsqu'il s'occupa sérieusement de faire disparaître cette nuisance publique. Il ne s'agissait pourtant que de tracer un nouveau chemin à quelques arpents, pour avoir une des meilleures voies de la côte du Sud. Tous les avocats du barreau de Québec, heureusement peu nombreux alors, (car il est probable que le procès ne serait pas encore terminé), furent employés pour plaider pour ou contre l'aimable savane ; mais, comme un des juges avait, un jour, pensé s'y rompre le cou, le bon sens l'emporta sur les arguties des hommes de loi et le procès-verbal du grand-voyer fut maintenu. Les voyageurs s'en réjouissent ; la savane défrichée produit d'excellentes récoltes, mais il ne reste plus rien, hélas ! pour d'frayer les veillées, si ce n'est les anciennes avaries arrivées, il y a quelques cinquante ans, dans cet endroit.